

**REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N° 2019_019**

L'an deux mille dix neuf, le quatre avril, à 18h00, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Ensemble Bringuier à CHATUZANGE LE GOUBET, sous la présidence de monsieur Nicolas DARAGON.

Date de convocation du Conseil communautaire : 29/03/2019

Nombre de conseillers : - en exercice : 114 - présents : 84 - votants : 104

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2019 - BUDGET DE LA RÉGIE AUTONOME ASSAINISSEMENT

PRESENTS :

BICHON LARROQUE Aurélie, ROMAIN Michel, VIAL Elisabeth, PRELON Patrick, MANTEAUX Nadine, NIESON Nathalie, ROLLAND Christian, AUDIBERT Geneviève, GUILLON Eliane, LORENZI Jean-Paul, MOURIER Marlène, PAILHES Wilfrid, VIDANA Lysiane, COMTE Jean-François, BELLIER François, BUIS Pierre, FUHRER Gérard, GAUTHIER Christian, HELMER Nathalie, LARUE Fabrice, BAUDOIN Véronique, PAPEAU Jean-Claude, PERNOT Yves, SAILLANT Bernard, BORDAZ Christian, BOURNE Claude, ABRIAL Jacques, VITTE Bruno, MEURILLON Jean, GUILHERMET Manuel, HORNY Patrice, PELAT Bernard, CHOVIN Claude, PEYRARD Marylène, VALLON Bernard, BRUNET Bernard, POUILLY Jérôme, SAYN Pierre, COUSIN Stéphane, BANDE Pascal, CARDI Jean-Pierre, BROT Suzanne, GIRARD Geneviève, TRAPIER Pierre, ARNAUD Edwige, ASTIER Franck, BOSSAN PICAUD Marie-Josèphe, BROUSSE Nathalie, COLLOREDO BERTRAND Magda, DONGER Denis, JACQUOT Laurent, LABADENS Philippe, ROBERT David, TACHDJIAN Jeanine, THORAVAL Marie-Hélène, TROUILLER Luc, DEROUX Gérard, DUC Bernard, GUIONNET Adrien, CHASSOULIER Dominique, QUET Dominique, BARTHELON Bernard, LUNEL Gérard, AGRAIN Françoise, CHABERT BONTOUX Annie, BRUSCHINI Jean-Jacques, BONNEMAYRE Jacques, BRARD Lionel, CHAUMONT Jean-Luc, DARAGON Nicolas, DIRATZONIAN-DAUMAS Franck, JUNG Anne, KOULAKSEZIAN-ROMY Annie, MAURIN Denis, MONNET Laurent, MOUNIER Françoise, PAULET Cécile, PONSARD-CHAREYRE Michel, PUGEAT Véronique, RYCKELYNCK Jean-Baptiste, SOULIGNAC Franck, TENNERONI Annie-Paule, THIBAUT Anne-Laure, VEYRET Pierre-Jean

ABSENT(S) ayant donné procuration :

Monsieur RIPOCHE Bernard a donné pouvoir à monsieur BUIS Pierre
Madame FRECENON Béatrice a donné pouvoir à monsieur VEYRET Pierre-Jean
Monsieur RASCLARD Hervé a donné pouvoir à monsieur ROLLAND Christian
Madame GENTIAL Dominique a donné pouvoir à madame AUDIBERT Geneviève
Monsieur KELAGOPIAN Jean-Benoît a donné pouvoir à monsieur LORENZI Jean-Paul
Monsieur MENOZZI Gaëtan a donné pouvoir à madame GUILLON Eliane
Monsieur PERTUSA Pascal a donné pouvoir à madame TENNERONI Annie-Paule
Madame CHAZAL Françoise a donné pouvoir à monsieur PERNOT Yves
Madame ROBERT Isabelle a donné pouvoir à monsieur LUNEL Gérard
Madame GUILLEMINOT Karine a donné pouvoir à madame NIESON Nathalie
Monsieur DELOCHE Georges a donné pouvoir à monsieur BELLIER François
Monsieur GROUSSON Daniel a donné pouvoir à madame GIRARD Geneviève
Monsieur PASSUELLO Gilles a donné pouvoir à monsieur CHOVIN Claude
Monsieur DERLY Bruno a donné pouvoir à monsieur TROUILLER Luc
Monsieur PIENEK Pierre a donné pouvoir à monsieur VITTE Bruno
Madame BELLON Hélène a donné pouvoir à monsieur SOULIGNAC Franck
Madame CHALAL Nancy a donné pouvoir à monsieur BRARD Lionel
Madame DA COSTA FERNANDES Flore a donné pouvoir à monsieur PONSARD-CHAREYRE Michel
Monsieur POUTOT Renaud a donné pouvoir à madame THIBAUT Anne-Laure
Monsieur ROYANNEZ Patrick a donné pouvoir à monsieur TRAPIER Pierre

Le budget de la Régie autonome Assainissement retranscrit les besoins de la compétence assainissement collectif et non collectif de Valence Romans Agglo.

Le périmètre de la compétence s'est stabilisé en 2018. Les communes de l'ancienne Communauté de communes de la Raye ont transféré les charges et les produits attachés à la compétence assainissement, la partie relative au service public d'assainissement non collectif était déjà intercommunale.

En 2019, une régie autonome sans personnalité morale gère désormais la compétence. Un conseil d'exploitation accompagnera cette réorganisation en complément des décisions prises par le Conseil communautaire.

Sur la section de fonctionnement, les modifications en matière de délégation de service public de la régie intéressée à l'affermage changent la nature comptable des opérations sans pour autant déstabiliser les budgets. Dans le cadre du nouveau contrat de délégation de service public pour l'exploitation des stations de traitement des eaux usées de Valence et de Portes-lès-Valence, le reversement au délégataire de 3 millions d'euros est dépensé au chapitre 65 au lieu du chapitre 011. Au-delà de cet ajustement, il convient de souligner la diminution prévisionnelle des charges d'exploitation qui se situent à près de 14 M€.

Enfin, les gros projets d'investissement feront l'objet d'un financement extrêmement significatif. Sur les 46 M€ programmés sur l'autorisation de programme : un quart a été réalisé jusqu'en 2019, un tiers est prévu en 2019 et le reste est à programmer en 2020 et 2021.

Equilibre de la Section de fonctionnement

Chapitres	BP 2018	BP 2019
011 - Charges à caractère général	4 940 040	2 522 414
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 963 334	3 093 840
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 500 000	4 515 000
65 - Autres charges de gestion courante	11 000	3 051 000
66 - Charges financières	600 000	500 000
67 - Charges exceptionnelles	1 733 000	406 748
Sous-total charges d'exploitation	14 747 374	14 089 002
022 - Dépenses imprévues	100 000	100 000
023 - Virement à la section d'investissement	7 063 706,32	1 098 198
Total charges de fonctionnement	21 911 080,32	15 287 200

Chapitres	BP 2018	BP 2019
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	900 000	800 000
70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	12 957 200	13 414 200
74 - Subventions d'exploitation	1 021 027	620 000
75 - Autres produits de gestion courante	4 500	
77 - Produits exceptionnels	580 000	453 000
78 - Reprises sur provisions et dépréciations	6 448 353,32	
Total produits de fonctionnement	21 911 080,32	15 287 200

A titre prévisionnel, l'autofinancement brut s'élève à près de 4 800 k€, il se constitue des transferts constatés en dépenses par le virement du chapitre 023 pour 1,1 M€ et les opérations d'ordre de déduction faite de recettes d'ordre du chapitre 042 pour 3,7 M€. Ce niveau d'autofinancement correspond à celui d'une année normale puisque pour 2019, la reprise de provision accroissait artificiellement l'autofinancement de 6,5 M€.

La charge nette des investissements à financer correspond à 10 M€ à savoir 11 M€ de dépenses d'équipements financées par 1 M€ de subventions.

Ainsi, le budget s'équilibre par un nouvel endettement de l'ordre de 5,3 M€ : 7,3 M€ de nouveaux encours - 2 M€ de remboursement de capital. Ce montant sera éventuellement mobilisé au regard des résultats de l'exercice 2018 constatés au compte administratif. Toutefois, le recours à de nouveaux emprunts reste peu probable en 2019. En 2019, un emprunt de 5 M€ auprès de la Caisse des dépôts et consignation sera encaissé. Il s'agira de la première année où l'Agglomération souscrit de nouveaux emprunts sur cette compétence. Depuis le début du mandat, l'ensemble des investissements a été autofinancé. L'accroissement de l'endettement des années précédentes provenait exclusivement de transfert de dette suite à transfert de compétence.

Equilibre de la Section d'Investissement

Chapitres	BP 2018	BP 2019
2... - Dépenses d'équipement	10 839 900	11 113 703
16 - Remboursement du capital de la dette	2 200 000	2 000 000
040 - Amortissements	900 000	800 000
041 - Opérations patrimoniales	100 000	100 000
Total des dépenses d'investissement	14 039 900	14 013 703

Chapitres	BP 2018	BP 2019
13 - Subventions d'investissement	695 000	1 000 000
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 681 193,68	7 300 505
040 - Amortissements	4 500 000	4 515 000
021 - Virement de la section de fonctionnement	7 063 706,32	1 098 198
041 - Opérations patrimoniales	100 000	100 000
Total produits d'investissement	14 039 900	14 013 703

Vu l'article L1612-20 du Code Général des collectivités territoriales qui rend applicable aux établissements de coopération intercommunale, l'ensemble des dispositions relatives aux votes des budgets dans les communes,

Vu la nomenclature budgétaire M49,

Le Conseil communautaire à :

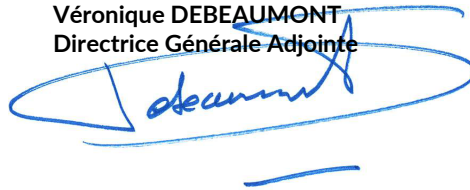
- Contre : 0 voix
- Abstention : 5 voix
TRAPIER Pierre, DERLY Bruno, DONGER Denis, TROUILLER Luc, ROYANNEZ Patrick
- Pour : 99 voix

DECIDE A LA MAJORITE ABSOLUE:

- **d'approuver** le budget primitif 2019 du budget de la Régie autonome Assainissement qui s'équilibre à hauteur de 15 287 200,00 € en fonctionnement et de 14 013 703,00 € en investissement,
- **d'autoriser et de mandater** le Président ou son représentant, monsieur Christian GAUTHIER, Vice-président, à effectuer toute démarche et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus

Pour extrait certifié conforme
Fait à Valence, le 12 avril 2019
Le Président,
Par délégation,
Véronique DEBEAUMONT
Directrice Générale Adjointe



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006878100026	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI CA VALENCE ROMANS AGGLO
--	--

POSTE COMPTABLE DE : tresorerie valence agglomeration

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2019

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	32
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	34
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	35
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	36
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	37
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	38
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	39
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	40
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	42
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	44
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	45
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	15 287 200,00	15 287 200,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		15 287 200,00	15 287 200,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	14 013 703,00	14 013 703,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		14 013 703,00	14 013 703,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		29 300 903,00	29 300 903,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	4 940 040,00	0,00	2 522 414,00	2 522 414,00	2 522 414,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 963 334,00	0,00	3 093 840,00	3 093 840,00	3 093 840,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	11 000,00	0,00	3 051 000,00	3 051 000,00	3 051 000,00
Total des dépenses de gestion des services		7 914 374,00	0,00	8 667 254,00	8 667 254,00	8 667 254,00
66	Charges financières	600 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 733 000,00	0,00	406 748,00	406 748,00	406 748,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		10 347 374,00	0,00	9 674 002,00	9 674 002,00	9 674 002,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	7 063 706,32		1 098 198,00	1 098 198,00	1 098 198,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	4 500 000,00		4 515 000,00	4 515 000,00	4 515 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		11 563 706,32		5 613 198,00	5 613 198,00	5 613 198,00
TOTAL		21 911 080,32	0,00	15 287 200,00	15 287 200,00	15 287 200,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	15 287 200,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	12 957 200,00	0,00	13 414 200,00	13 414 200,00	13 414 200,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 021 027,00	0,00	620 000,00	620 000,00	620 000,00
75	Autres produits de gestion courante	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		13 982 727,00	0,00	14 034 200,00	14 034 200,00	14 034 200,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	580 000,00	0,00	453 000,00	453 000,00	453 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	6 448 353,32		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		21 011 080,32	0,00	14 487 200,00	14 487 200,00	14 487 200,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	900 000,00		800 000,00	800 000,00	800 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		900 000,00		800 000,00	800 000,00	800 000,00
TOTAL		21 911 080,32	0,00	15 287 200,00	15 287 200,00	15 287 200,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	15 287 200,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	4 813 198,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	675 000,00	0,00	694 230,00	694 230,00	694 230,00
21	Immobilisations corporelles	3 179 300,00	0,00	2 451 300,00	2 451 300,00	2 451 300,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 985 600,00	0,00	7 968 173,00	7 968 173,00	7 968 173,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	10 839 900,00	0,00	11 113 703,00	11 113 703,00	11 113 703,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 200 000,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	2 200 000,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	13 039 900,00	0,00	13 113 703,00	13 113 703,00	13 113 703,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	900 000,00		800 000,00	800 000,00	800 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 000 000,00		900 000,00	900 000,00	900 000,00
	TOTAL	14 039 900,00	0,00	14 013 703,00	14 013 703,00	14 013 703,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 013 703,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	695 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 681 193,68	0,00	7 300 505,00	7 300 505,00	7 300 505,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 376 193,68	0,00	8 300 505,00	8 300 505,00	8 300 505,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 376 193,68	0,00	8 300 505,00	8 300 505,00	8 300 505,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	7 063 706,32		1 098 198,00	1 098 198,00	1 098 198,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 500 000,00		4 515 000,00	4 515 000,00	4 515 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	11 663 706,32		5 713 198,00	5 713 198,00	5 713 198,00
	TOTAL	14 039 900,00	0,00	14 013 703,00	14 013 703,00	14 013 703,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 013 703,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	4 813 198,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 522 414,00		2 522 414,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 093 840,00		3 093 840,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 051 000,00		3 051 000,00
66	Charges financières	500 000,00	0,00	500 000,00
67	Charges exceptionnelles	406 748,00	0,00	406 748,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	4 515 000,00	4 515 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 098 198,00	1 098 198,00
Dépenses d'exploitation – Total		9 674 002,00	5 613 198,00	15 287 200,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	15 287 200,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	800 000,00	800 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	694 230,00	0,00	694 230,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 451 300,00	100 000,00	2 551 300,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	7 968 173,00	0,00	7 968 173,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		13 113 703,00	900 000,00	14 013 703,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 013 703,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	13 414 200,00		13 414 200,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	620 000,00		620 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	453 000,00	800 000,00	1 253 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	14 487 200,00	800 000,00	15 287 200,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	15 287 200,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	7 300 505,00	0,00	7 300 505,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	100 000,00	100 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		4 515 000,00	4 515 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		1 098 198,00	1 098 198,00
	Recettes d'investissement – Total	8 300 505,00	5 713 198,00	14 013 703,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 013 703,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	4 940 040,00	2 522 414,00	2 522 414,00
604	Achats d'études, prestations de services	3 645 500,00	1 377 500,00	1 377 500,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	102 540,00	151 000,00	151 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	65 500,00	55 000,00	55 000,00
6064	Fournitures administratives	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6066	Carburants	59 500,00	72 500,00	72 500,00
6068	Autres matières et fournitures	35 130,00	36 000,00	36 000,00
611	Sous-traitance générale	1 000,00	5 000,00	5 000,00
6135	Locations mobilières	55 000,00	111 000,00	111 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	2 400,00	222,00	222,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	24 500,00	25 000,00	25 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	20 000,00	20 000,00	20 000,00
61551	Entretien matériel roulant	32 000,00	32 000,00	32 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6156	Maintenance	27 730,00	26 300,00	26 300,00
6161	Multirisques	10 590,00	20 016,00	20 016,00
617	Etudes et recherches	13 000,00	0,00	0,00
618	Divers	89 000,00	19 500,00	19 500,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	11 000,00	10 000,00	10 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6231	Annonces et insertions	9 500,00	9 000,00	9 000,00
6237	Publications	18 500,00	15 500,00	15 500,00
6256	Missions	22 000,00	3 000,00	3 000,00
6257	Réceptions	9 000,00	10 000,00	10 000,00
6261	Frais d'affranchissement	11 000,00	11 000,00	11 000,00
6262	Frais de télécommunications	1 800,00	1 566,00	1 566,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	15 000,00	14 850,00	14 850,00
6287	Remboursements de frais	367 850,00	338 460,00	338 460,00
6288	Autres	100 000,00	0,00	0,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	30 000,00	3 000,00	3 000,00
6378	Autres taxes et redevances	130 000,00	125 000,00	125 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 963 334,00	3 093 840,00	3 093 840,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0,00	1 988 000,00	1 988 000,00
6218	Autre personnel extérieur	533 334,00	515 840,00	515 840,00
6331	Versement de transport	18 097,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 960,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	13 252,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 176,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 657 231,00	590 000,00	590 000,00
6413	Primes et gratifications	69 861,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	272 823,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	338 172,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	21 190,00	0,00	0,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	5 438,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 800,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	18 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	11 000,00	3 051 000,00	3 051 000,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	50 000,00	50 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		7 914 374,00	8 667 254,00	8 667 254,00
66	Charges financières (b) (8)	600 000,00	500 000,00	500 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	600 000,00	500 000,00	500 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 733 000,00	406 748,00	406 748,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 150 000,00	100 000,00	100 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	233 000,00	226 748,00	226 748,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	80 000,00	80 000,00	80 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	270 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		10 347 374,00	9 674 002,00	9 674 002,00
023	Virement à la section d'investissement	7 063 706,32	1 098 198,00	1 098 198,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	4 500 000,00	4 515 000,00	4 515 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	4 500 000,00	4 515 000,00	4 515 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		11 563 706,32	5 613 198,00	5 613 198,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		11 563 706,32	5 613 198,00	5 613 198,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		21 911 080,32	15 287 200,00	15 287 200,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	15 287 200,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	12 957 200,00	13 414 200,00	13 414 200,00
704	Travaux	350 000,00	350 000,00	350 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	10 997 000,00	11 321 000,00	11 321 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	3 200,00	3 200,00	3 200,00
70613	Participations assainissement collectif	800 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	180 000,00	180 000,00	180 000,00
7063	Contribut° des communes (eaux pluviales)	200 000,00	200 000,00	200 000,00
7068	Autres prestations de services	200 000,00	150 000,00	150 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	225 000,00	0,00	0,00
7087	Remboursement de frais	2 000,00	10 000,00	10 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 021 027,00	620 000,00	620 000,00
741	Primes d'épuration	730 000,00	450 000,00	450 000,00
747	Subv. et participat° collectivités	133 027,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	158 000,00	170 000,00	170 000,00
75	Autres produits de gestion courante	4 500,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	4 500,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		13 982 727,00	14 034 200,00	14 034 200,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	580 000,00	453 000,00	453 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	70 000,00	20 000,00	20 000,00
774	Subventions exceptionnelles	110 000,00	37 000,00	37 000,00
778	Autres produits exceptionnels	400 000,00	396 000,00	396 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	6 448 353,32	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	6 448 353,32	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		21 011 080,32	14 487 200,00	14 487 200,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	900 000,00	800 000,00	800 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	900 000,00	800 000,00	800 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		900 000,00	800 000,00	800 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		21 911 080,32	15 287 200,00	15 287 200,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	15 287 200,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la région.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043*.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	675 000,00	694 230,00	694 230,00
2031	Frais d'études	667 000,00	684 730,00	684 730,00
2033	Frais d'insertion	8 000,00	6 000,00	6 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	3 500,00	3 500,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	3 179 300,00	2 451 300,00	2 451 300,00
2118	Autres terrains	20 000,00	20 000,00	20 000,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	15 000,00	7 000,00	7 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	1 350 000,00	940 000,00	940 000,00
2154	Matériel industriel	210 300,00	262 900,00	262 900,00
21728	Aménagt Autres terrains (mise à dispo)	0,00	100 000,00	100 000,00
217311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	105 000,00	410 000,00	410 000,00
217355	Aménagt Bât. Administrat. (mise à dispo)	0,00	105 000,00	105 000,00
217532	Réseaux d'assainissement (mise à dispo)	1 338 000,00	475 400,00	475 400,00
21754	Matériel industriel (mise à dispo)	25 000,00	20 000,00	20 000,00
21782	Matériel de transport (mise à dispo)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
21788	Autres immo. corp. reçues (mise à dispo)	0,00	10 000,00	10 000,00
2182	Matériel de transport	46 000,00	61 000,00	61 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	45 000,00	15 000,00	15 000,00
2184	Mobilier	5 000,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	6 985 600,00	7 968 173,00	7 968 173,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	6 045 600,00	7 588 173,00	7 588 173,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	840 000,00	330 000,00	330 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	100 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses d'équipement		10 839 900,00	11 113 703,00	11 113 703,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 200 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
1641	Emprunts en euros	2 200 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 200 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		13 039 900,00	13 113 703,00	13 113 703,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	900 000,00	800 000,00	800 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	900 000,00	800 000,00	800 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	900 000,00	800 000,00	800 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	100 000,00	100 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	100 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 000 000,00	900 000,00	900 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		14 039 900,00	14 013 703,00	14 013 703,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 013 703,00
---	----------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	695 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	695 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 681 193,68	7 300 505,00	7 300 505,00
1641	Emprunts en euros	1 681 193,68	7 300 505,00	7 300 505,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 376 193,68	8 300 505,00	8 300 505,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 376 193,68	8 300 505,00	8 300 505,00
021	Virement de la section d'exploitation	7 063 706,32	1 098 198,00	1 098 198,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	4 500 000,00	4 515 000,00	4 515 000,00
28031	Frais d'études	4 500 000,00	0,00	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	4 515 000,00	4 515 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		11 563 706,32	5 613 198,00	5 613 198,00
041	Opérations patrimoniales (8)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	100 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		11 663 706,32	5 713 198,00	5 713 198,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		14 039 900,00	14 013 703,00	14 013 703,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 013 703,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					27 643 550,12									
1641 Emprunts en euros (total)					24 643 550,12									
000000360895 HOSTUN	CREDIT AGRICOLE	01/01/2013	01/01/2013	26/04/2013	35 879,35	F	Taux fixe à 3.84 %	3,840	3,840		A	P	O	A-1
00000123774 PEYRINS	CREDIT AGRICOLE	13/10/2007	01/01/2015	30/01/2015	181 197,98	F	Taux fixe à 4.84 %	4,840	4,840		A	P	O	A-1
00000159058 ST BARDOUX	CREDIT AGRICOLE	19/12/2007	01/01/2015	27/01/2015	119 982,92	F	Taux fixe à 4.69 %	4,690	4,790		M	P	O	A-1
00000172267 MONTELEGER	CREDIT AGRICOLE	21/11/2008	01/01/2015	15/02/2015	69 519,76	F	Taux fixe à 6.04 %	6,040	6,040		A	P	O	A-1
00000367165 GENISSIEUX	CREDIT AGRICOLE	20/05/2010	01/01/2015	04/08/2015	26 264,95	F	Taux fixe à 3.39 %	3,390	3,390		A	P	O	A-1
00000506599 MONTRIGAUD	CREDIT AGRICOLE	13/04/2011	01/01/2015	15/05/2015	75 822,97	F	Taux fixe à 3.67 %	3,670	3,670		A	P	O	A-1
00000580367 ST BARDOUX	CREDIT AGRICOLE	10/03/2010	01/01/2015	30/09/2015	72 203,93	F	Taux fixe à 3.99 %	3,990	3,990		A	P	O	A-1
00000637598 ST VINCENT	CREDIT AGRICOLE	01/01/2013	01/01/2013	30/06/2013	47 911,59	F	Taux fixe à 4.83 %	4,830	4,830		A	P	O	A-1
00000698563 ST BARDOUX	CREDIT AGRICOLE	21/09/2010	01/01/2015	28/02/2015	76 474,27	F	Taux fixe à 3.35 %	3,350	3,350		A	P	O	A-1
0000077832 MONTMIRAL	CREDIT AGRICOLE	15/04/2013	01/01/2015	03/05/2015	586 481,44	F	Taux fixe à 4.47 %	4,470	4,470		A	P	O	A-1
00000785639 ST CHRISTOPHE	CREDIT AGRICOLE	24/12/2010	01/01/2015	31/12/2015	88 000,00	F	Taux fixe à 2.92 %	2,920	2,950		T	C	O	A-1
00000785655 ST CHRISTOPHE	CREDIT AGRICOLE	24/12/2010	01/01/2015	28/02/2015	26 250,05	F	Taux fixe à 2.92 %	2,920	2,950		T	C	O	A-1
00000820174 ST BONNET DE VALCLERIEUX	CREDIT AGRICOLE	26/08/2013	01/01/2015	10/09/2015	60 295,61	F	Taux fixe à 3.2 %	3,200	3,200		A	P	O	A-1
00000843812 MONTRIGAUD	CREDIT AGRICOLE	22/10/2013	01/01/2015	15/12/2015	24 058,52	F	Taux fixe à 3.2 %	3,200	3,200		A	P	O	A-1

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ASSAINISSEMENT - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
0000845237 PEYRINS	CREDIT AGRICOLE	13/10/2007	01/01/2015	20/02/2015	313 467,20	F	Taux fixe à 3.9 %	3,900	3,960		T	P	O	A-1
00018630101 ROMANS	CREDIT AGRICOLE	17/11/2004	01/01/2015	06/12/2016	143 847,21	V	(Moyenne de Euribor 12 M + 0.748) + Cap 5.302 sur Moyenne de Euribor 12 M	0,900	0,900		A	X	O	A-1
00028212801 ST PAUL	CREDIT AGRICOLE	24/09/2005	01/01/2015	29/03/2015	343 831,62	V	(Moyenne de Euribor 03 M + 0.831) + Cap 3.119 sur Moyenne de Euribor 03 M	0,900	0,900		T	P	O	A-1
00030534701	CREDIT AGRICOLE	01/01/2015	01/01/2015	10/03/2015	12 042,57	F	Taux fixe à 4 %	4,000	4,060		T	P	O	A-1
00030638801 CHATILLON	CREDIT AGRICOLE	15/12/2006	01/01/2015	10/01/2015	113 170,25	F	Taux fixe à 4.28 %	4,280	4,280		A	P	O	A-1
00034211801 OURCHES	CREDIT AGRICOLE	24/10/2005	01/01/2015	28/12/2015	43 029,15	V	(Moyenne de Euribor 12 M + 0.946) + Cap 3.104 sur Moyenne de Euribor 12 M	1,270	1,270		A	P	O	A-1
00037188301 ST MICHEL	CREDIT AGRICOLE	15/03/2007	01/01/2005	20/06/2015	94 779,01	F	Taux fixe à 4.41 %	4,410	4,410		A	P	O	A-1
014587101 JAILLANS/ 731223	CREDIT AGRICOLE	01/01/2013	01/01/2013	09/06/2013	61 141,82	F	Taux fixe à 4.22 %	4,220	4,220		A	P	O	A-1
0332012-01 CHATU/ 731015	CREDIT AGRICOLE	01/01/2013	01/01/2013	10/01/2013	418 363,67	F	Taux fixe à 3.81 %	3,810	3,810		A	P	O	A-1
1272497 SAINT MICHEL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	31/10/2014	01/01/2015	01/03/2015	50 000,00	V	Livret A + 1	2,000	2,000		T	C	O	A-1
13991	SOCIETE GENERALE	22/05/2001	27/11/2001	22/11/2002	1 676 939,19	F	Taux fixe à 5.65 %	5,650	5,650		A	P	O	A-1
164337 CHARPEY/ 731281	CREDIT AGRICOLE	01/01/2013	01/01/2013	20/11/2013	87 176,82	F	Taux fixe à 5.18 %	5,180	5,180		A	P	O	A-1
191702N/ 195781 VALENCE 2010046	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2010	01/01/2010	29/06/2010	1 000 000,00	C	Taux fixe 3.98% à barrière 5% sur Euribor 12 M (Marge de 0.2%)	3,980	3,980		A	C	O	B-1

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ASSAINISSEMENT - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
20061703 VALENCE	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	26/12/2007	01/01/2015	16/09/2015	37 226,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
20630701 ST BARDOUX	CREDIT AGRICOLE	05/03/2004	01/01/2015	15/05/2015	43 882,96	F	Taux fixe à 4.79 %	4,790	4,790		A	P	O	A-1
238764 ROCHEFORT/ 730963	CREDIT AGRICOLE	01/01/2013	01/01/2013	30/01/2013	147 516,05	F	Taux fixe à 3.83 %	3,830	3,890		T	P	O	A-1
26884801 CHATEAUDOUBLE	CREDIT AGRICOLE	09/06/2009	01/01/2018	01/03/2018	12 447,71	F	Taux fixe à 3.72 %	3,720	3,770		T	P	O	A-1
3000713/ 9066467 GENISSIEUX	CAISSE D'EPARGNE	11/12/2003	01/01/2015	20/03/2015	36 939,96	F	Taux fixe à 4.28 %	4,280	4,350		T	P	O	A-1
43415701 ST BARDOUX	CREDIT AGRICOLE	25/04/2006	01/01/2015	30/01/2015	34 021,48	F	Taux fixe à 3.67 %	3,670	3,720		T	P	O	A-1
456305900 VALENCE 2010009	CREDIT FONCIER DE FRANCE	01/01/2010	01/01/2010	10/02/2010	763 249,46	F	Taux fixe à 4.72 %	4,720	4,790		A	X	O	A-1
51000438718/ 9367749 JAILLANS	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2013	01/01/2013	25/02/2013	83 218,21	F	Taux fixe à 4.79 %	4,790	4,790		A	P	O	A-1
512529 CHATUZANGE	SFIL CAFFIL	01/01/2013	01/01/2013	01/02/2013	132 010,14	F	Taux fixe à 5.92 %	5,920	6,050		T	P	O	A-1
516554 BEAUME HOSTUN / 731148	CREDIT AGRICOLE	01/01/2013	01/01/2013	01/07/2013	24 027,30	F	Taux fixe à 3.52 %	3,520	3,520		A	P	O	A-1
551150	CREDIT AGRICOLE	16/08/2011	01/01/2018	15/09/2018	20 047,57	F	Taux fixe à 3.97 %	3,970	3,970		A	P	O	A-1
5586399	CAISSE D'EPARGNE	06/07/2018	25/09/2018	25/10/2018	2 181 224,93	F	Taux fixe à 2.19 %	2,190	2,210		M	P	O	A-1
573664 CHARPEY/ 731297	CREDIT AGRICOLE	01/01/2013	01/01/2013	15/10/2013	74 666,67	F	Taux fixe à 4.07 %	4,070	4,070		A	C	O	A-1
69022202 BDP	CREDIT MUTUEL	22/02/2011	01/03/2011	31/03/2012	300 000,00	F	Taux fixe à 3.36 %	3,360	3,400		T	P	O	A-1
71826 /5192427	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/12/2017	26/12/2017	01/01/2021	5 000 000,00	V	(Livret A + 0.75)-Floor 0 sur Livret A	1,500	1,500		X	C	O	A-1
778025392 VALENCE 2010045	CREDIT FONCIER DE FRANCE	01/01/2010	01/01/2010	15/04/2010	1 000 000,00	C	(Euribor 12 M)-Floor à 3.61 activant à 3 sur Euribor 12 M	3,610	3,660		A	C	O	B-1
8929050 SAINT LAURENT D ONAY	CAISSE D'EPARGNE	27/10/2009	01/01/2015	25/02/2015	37 500,00	F	Taux fixe à 4.52 %	4,520	4,520		A	C	O	A-1
9071502 JAILLANS	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2013	01/01/2013	25/01/2013	76 339,40	F	Taux fixe à 4.28 %	4,280	4,280		A	P	O	A-1

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ASSAINISSEMENT - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MIN284671UPIE / 283516	SFIL CAFFIL	01/01/2009	01/01/2009	01/01/2010	262 734,19	V	(Euribor 12 M-Floor -0.45 sur Euribor 12 M) + 0.45	3,500	3,550		A	X	O	A-1
MIN284672 / 172116 BDP	SFIL CAFFIL	01/01/2013	01/01/2013	02/01/2013	1 399 830,84	V	(Euribor 01 M-Floor -0.35 sur Euribor 01 M) + 0.35	0,460	0,470		M	P	O	A-1
MIN512161EUR ETOILE	SFIL CAFFIL	17/07/2006	01/01/2015	02/01/2015	391 178,43	F	Taux fixe à 4.3 %	4,300	4,370		T	P	O	A-1
MIN512530EUR ST VINCENT	SFIL CAFFIL	01/01/2013	01/01/2013	01/02/2013	274 852,40	F	Taux fixe à 4.92 %	4,920	4,920		A	P	O	A-1
MIN512532EUR MARCHES	SFIL CAFFIL	01/01/2013	01/01/2013	01/06/2013	124 725,09	F	Taux fixe à 4.88 %	4,880	4,880		A	P	O	A-1
MIN512541EUR GEYSSANS	SFIL CAFFIL	21/04/2005	01/01/2015	01/04/2016	180 981,08	F	Taux fixe à 4.41 %	4,410	4,410		A	P	O	A-1
MIN512549 PORTE 2010003	SFIL CAFFIL	17/03/2000	01/03/2002	01/09/2010	521 074,54	F	Taux fixe à 4.31 %	4,310	4,380		T	P	O	A-1
MIS512178EURO512838/001	SFIL CAFFIL	11/02/2016	01/01/2017	02/01/2017	1 235 678,00	F	Taux fixe à 4.49 %	4,490	4,560		A	P	O	A-1
MIS512178EURO512838/002	SFIL CAFFIL	11/02/2016	01/01/2017	02/01/2017	1 724 322,00	F	Taux fixe à 4.49 %	4,490	4,560		A	P	O	A-1
MIS512180EURO512839/001	SFIL CAFFIL	11/02/2016	01/01/2017	02/01/2017	1 190 221,00	F	Taux fixe à 3.32 %	3,320	3,370		A	P	O	A-1
MIS512180EURO512839/002	SFIL CAFFIL	11/02/2016	01/01/2017	02/01/2017	670 779,00	F	Taux fixe à 3.32 %	3,320	3,370		A	P	O	A-1
MON512159EUR BEAUREGARD	SFIL CAFFIL	01/01/2013	01/01/2013	02/01/2013	56 554,05	F	Taux fixe à 6.2 %	6,200	6,200		A	P	O	A-1
MON512162CREPOL	SFIL CAFFIL	12/04/2005	01/01/2015	02/01/2015	60 273,12	F	Taux fixe à 4.61 %	4,610	4,610		A	P	O	A-1
MON512182 CHATEAUNEUF	SFIL CAFFIL	01/01/2013	01/01/2013	02/01/2013	130 059,63	V	TAM(Postfixé) + 0.55	0,830	0,830		A	X	O	A-1
MON512525EUR BEAUREGARD	SFIL CAFFIL	01/01/2013	01/01/2013	01/03/2013	260 304,17	F	Taux fixe à 4.9 %	4,900	4,900		A	P	O	A-1
MON512531EUR/BARBIERES	SFIL CAFFIL	01/01/2013	01/01/2013	01/02/2013	164 249,26	F	Taux fixe à 4.26 %	4,260	4,260		A	P	O	A-1
MON512539EUR GENISSIEUX	SFIL CAFFIL	03/01/2005	01/01/2015	01/02/2015	92 354,36	F	Taux fixe à 4.05 %	4,050	4,050		A	P	O	A-1
MON512540EUR MONTELEGER	SFIL CAFFIL	27/05/2005	01/01/2015	01/03/2015	50 929,27	F	Taux fixe à 4.01 %	4,010	4,010		A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ASSAINISSEMENT - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					3 000 000,00									
18384_consolidé	SOCIETE GENERALE	20/03/2008	20/03/2008	20/03/2009	3 000 000,00	F	Taux fixe à 4.05 %	4,050	4,050		A	P	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					1 767 209,72									
1681 Autres emprunts (total)					1 767 209,72									
20012191 VALENCE 2010036	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	24/09/2001	24/09/2001	16/01/2005	1 131 171,71	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	0,500		A	P	O	A-1
20020113 BDP	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	01/01/2013	01/01/2013	16/06/2013	125 679,50	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	0,500		A	P	O	A-1
20021047 VALENCE 2010005	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	01/03/2010	01/01/2010	16/09/2010	76 224,51	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	0,500		A	P	O	A-1
20021781 VALENCE 2010040	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	07/08/2002	07/08/2002	16/01/2007	33 900,00	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	0,500		A	P	O	A-1
20030346 VALENCE 2010038	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	11/02/2003	11/02/2003	16/07/2006	160 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
20030768 VALENCE 2010039	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	18/04/2003	16/09/2005	16/09/2006	189 900,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
20071770 VALENCE 2010027	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	20/11/2007	20/11/2007	16/12/2011	50 334,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					29 410 759,84									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		14 369 658,70					1 482 027,32	452 147,76	0,00	291 324,61
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		13 491 928,12					1 185 913,66	451 752,78	0,00	291 119,53
00000360895 HOSTUN	N	0,00	A-1	21 479,22	6,32	F	Taux fixe à 3.84 %	3,840	2 732,71	824,80	0,00	487,91
00000123774 PEYRINS	N	0,00	A-1	136 762,01	8,08	F	Taux fixe à 4.84 %	4,840	12 484,93	6 619,28	0,00	5 513,76
00000159058 ST BARDOUX	N	0,00	A-1	90 490,65	8,99	F	Taux fixe à 4.69 %	4,790	8 277,05	4 067,59	0,00	32,13
00000172267 MONTELEGER	N	0,00	A-1	63 563,39	19,12	F	Taux fixe à 6.04 %	6,040	1 720,53	3 839,23	0,00	3 268,40
00000367165 GENISSIEUX	N	0,00	A-1	5 608,97	0,59	F	Taux fixe à 3.39 %	3,390	5 608,97	190,14	0,00	0,00
00000506599 MONTRIGAUD	N	0,00	A-1	51 656,22	6,37	F	Taux fixe à 3.67 %	3,670	6 606,00	1 895,78	0,00	1 033,34
00000580367 ST BARDOUX	N	0,00	A-1	56 882,32	10,75	F	Taux fixe à 3.99 %	3,990	4 219,96	2 269,60	0,00	525,31
00000637598 ST VINCENT	N	0,00	A-1	24 858,34	4,50	F	Taux fixe à 4.83 %	4,830	4 517,23	1 201,66	0,00	491,24
00000698563 ST BARDOUX	N	0,00	A-1	51 811,87	6,16	F	Taux fixe à 3.35 %	3,350	6 690,47	1 735,70	0,00	1 268,04
00000777832 MONTMIRAL	N	0,00	A-1	526 088,20	19,34	F	Taux fixe à 4.47 %	4,470	16 822,42	23 516,14	0,00	14 986,42
00000785639 ST CHRISTOPHE	N	0,00	A-1	56 000,00	7,00	F	Taux fixe à 2.92 %	2,950	8 000,00	1 547,60	0,00	0,00
00000785655 ST CHRISTOPHE	N	0,00	A-1	16 916,77	7,16	F	Taux fixe à 2.92 %	2,950	2 333,32	468,42	0,00	37,85

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ASSAINISSEMENT - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
00000820174 ST BONNET DE VALCLERIEUX	N	0,00	A-1	35 593,30	4,69	F	Taux fixe à 3.2 %	3,200	6 677,40	1 138,99	0,00	282,73
00000843812 MONTRIGAUD	N	0,00	A-1	12 785,04	3,96	F	Taux fixe à 3.2 %	3,200	3 047,39	409,12	0,00	12,98
0000845237 PEYRINS	N	0,00	A-1	240 529,22	9,89	F	Taux fixe à 3.9 %	3,960	20 073,52	9 089,44	0,00	955,31
00018630101 ROMANS	N	0,00	A-1	87 804,13	5,93	V	(Moyenne de Euribor 12 M + 0.748) + Cap 5.302 sur Moyenne de Euribor 12 M	0,600	14 387,06	526,82	0,00	29,37
00028212801 ST PAUL	N	0,00	A-1	263 193,93	11,74	V	(Moyenne de Euribor 03 M + 0.831) + Cap 3.119 sur Moyenne de Euribor 03 M	0,500	21 743,68	1 275,24	0,00	4,02
00030534701	N	0,00	A-1	2 604,17	0,94	F	Taux fixe à 4 %	4,060	2 604,17	65,43	0,00	0,00
00030638801 CHATILLON	N	0,00	A-1	93 291,07	12,02	F	Taux fixe à 4.28 %	4,280	5 512,70	3 992,86	0,00	3 652,55
00034211801 OURCHES	N	0,00	A-1	35 558,01	16,99	V	(Moyenne de Euribor 12 M + 0.946) + Cap 3.104 sur Moyenne de Euribor 12 M	0,800	1 872,33	284,46	0,00	1,67
00037188301 ST MICHEL	N	0,00	A-1	68 457,01	7,47	F	Taux fixe à 4.41 %	4,410	7 321,65	3 018,95	0,00	1 422,93
014587101 JAILLANS/ 731223	N	0,00	A-1	39 182,04	7,44	F	Taux fixe à 4.22 %	4,220	4 219,14	1 653,48	0,00	823,78
0332012-01 CHATU/ 731015	N	0,00	A-1	341 175,30	16,02	F	Taux fixe à 3.81 %	3,810	14 633,65	12 998,78	0,00	12 095,65
1272497 SAINT MICHEL	N	0,00	A-1	40 000,00	15,92	V	Livret A + 1	1,750	2 500,00	679,15	0,00	52,52
13991	N	0,00	A-1	382 245,18	2,89	F	Taux fixe à 5.65 %	5,650	120 479,80	21 596,85	0,00	1 561,14
164337 CHARPEY/ 731281	N	0,00	A-1	62 364,07	9,89	F	Taux fixe à 5.18 %	5,180	4 916,72	3 230,46	0,00	330,64

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ASSAINISSEMENT - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
191702N/ 195781 VALENCE 2010046	N	0,00	B-1	100 000,00	0,49	C	Taux fixe 3.98% à barrière 5% sur Euribor 12 M (Marge de 0.2%)	3,980	100 000,00	0,00	0,00	0,00
20061703 VALENCE	N	0,00	A-1	7 445,20	0,71	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 445,20	0,00	0,00	0,00
20630701 ST BARDOUX	N	0,00	A-1	35 006,01	10,37	F	Taux fixe à 4.79 %	4,790	2 491,20	1 676,79	0,00	973,41
238764 ROCHEFORT/ 730963	N	0,00	A-1	82 155,86	5,83	F	Taux fixe à 3.83 %	3,890	12 421,74	2 969,58	0,00	445,13
26884801 CHATEAUDOUBLE	N	0,00	A-1	7 606,38	1,42	F	Taux fixe à 3.72 %	3,770	5 023,95	213,41	0,00	7,74
3000713/ 9066467 GENISSIEUX	N	0,00	A-1	4 462,41	0,47	F	Taux fixe à 4.28 %	4,350	4 462,41	71,83	0,00	0,00
43415701 ST BARDOUX	N	0,00	A-1	27 550,21	12,33	F	Taux fixe à 3.67 %	3,720	1 771,06	986,90	0,00	157,68
456305900 VALENCE 2010009	N	0,00	A-1	570 495,12	14,11	F	Taux fixe à 4.72 %	4,790	26 868,78	27 311,36	0,00	23 083,94
51000438718/ 9367749 JAILLANS	N	0,00	A-1	47 411,45	5,15	F	Taux fixe à 4.79 %	4,790	7 007,25	2 271,01	0,00	1 639,68
512529 CHATUZANGE	N	0,00	A-1	94 466,96	9,33	F	Taux fixe à 5.92 %	6,050	7 647,53	5 424,75	0,00	842,34
516554 BEAUME HOSTUN / 731148	N	0,00	A-1	6 643,82	1,50	F	Taux fixe à 3.52 %	3,520	3 264,47	233,86	0,00	59,14
551150	N	0,00	A-1	18 150,88	7,71	F	Taux fixe à 3.97 %	3,970	1 971,99	720,59	0,00	187,34
5586399	N	0,00	A-1	2 150 426,94	14,73	F	Taux fixe à 2.19 %	2,210	124 890,52	45 845,72	0,00	616,10
573664 CHARPEY/ 731297	N	0,00	A-1	42 666,69	7,79	F	Taux fixe à 4.07 %	4,070	5 333,33	1 736,53	0,00	316,56
69022202 BDP	N	0,00	A-1	178 536,38	8,00	F	Taux fixe à 3.36 %	3,400	19 792,54	5 751,18	0,00	0,00
71826 /5192427	N	0,00	A-1	0,00	41,00	V	(Livret A + 0.75)-Floor 0 sur Livret A	1,500	0,00	0,00	0,00	203,68
778025392 VALENCE 2010045	N	0,00	B-1	100 000,00	0,29	C	(Euribor 12 M)-Floor à 3.61 activant à 3 sur Euribor 12 M	3,660	100 000,00	3 670,17	0,00	0,00

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ASSAINISSEMENT - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
8929050 SAINT LAURENT D ONAY	N	0,00	A-1	27 500,00	10,15	F	Taux fixe à 4.52 %	4,520	2 500,00	1 243,00	0,00	957,36
9071502 JAILLANS	N	0,00	A-1	48 993,01	7,07	F	Taux fixe à 4.28 %	4,280	5 264,30	2 096,90	0,00	1 741,62
MIN284671UPIE / 283516	N	0,00	A-1	190 589,05	12,00	V	(Euribor 12 M-Floor -0.45 sur Euribor 12 M) + 0.45	0,330	10 395,60	502,41	0,00	601,25
MIN284672 / 172116 BDP	N	0,00	A-1	1 112 163,16	12,83	V	(Euribor 01 M-Floor -0.35 sur Euribor 01 M) + 0.35	0,000	58 809,60	0,00	0,00	8,61
MIN512161EUR ETOILE	N	0,00	A-1	290 526,68	8,25	F	Taux fixe à 4.3 %	4,370	27 970,64	12 045,64	0,00	2 791,12
MIN512530EUR ST VINCENT	N	0,00	A-1	237 925,96	19,08	F	Taux fixe à 4.92 %	4,920	7 256,55	11 705,96	0,00	10 371,66
MIN512532EUR MARCHES	N	0,00	A-1	98 819,39	13,42	F	Taux fixe à 4.88 %	4,880	5 084,30	4 822,39	0,00	2 655,62
MIN512541EUR GEYSSANS	N	0,00	A-1	161 290,06	15,25	F	Taux fixe à 4.41 %	4,410	7 150,92	7 112,89	0,00	5 079,27
MIN512549 PORTE 2010003	N	0,00	A-1	78 629,76	1,17	F	Taux fixe à 4.31 %	4,380	62 509,86	2 389,09	0,00	55,97
MIS512178EURO512838/001	N	0,00	A-1	1 171 117,95	22,00	F	Taux fixe à 4.49 %	4,560	33 984,44	53 313,52	0,00	51 624,59
MIS512178EURO512838/002	N	0,00	A-1	1 542 468,07	12,00	F	Taux fixe à 4.49 %	4,560	95 728,00	70 218,72	0,00	65 680,39
MIS512180EURO512839/001	N	0,00	A-1	1 128 035,92	22,00	F	Taux fixe à 3.32 %	3,370	32 734,26	37 970,94	0,00	36 768,06
MIS512180EURO512839/002	N	0,00	A-1	600 035,95	12,00	F	Taux fixe à 3.32 %	3,370	37 239,18	20 197,88	0,00	18 892,46
MON512159EUR BEAUREGARD	N	0,00	A-1	16 782,48	1,00	F	Taux fixe à 6.2 %	6,200	8 138,94	1 040,51	0,00	534,41
MON512162CREPOL	N	0,00	A-1	56 361,03	26,00	F	Taux fixe à 4.61 %	4,610	1 093,28	2 598,24	0,00	2 540,76
MON512182 CHATEAUNEUF	N	0,00	A-1	71 612,17	6,00	V	TAM(Postfixé) + 0.55	0,190	9 155,18	110,00	0,00	118,34
MON512525EUR BEAUREGARD	N	0,00	A-1	222 786,58	18,17	F	Taux fixe à 4.9 %	4,900	7 368,00	10 916,54	0,00	8 766,94
MON512531EUR/BARBIERES	N	0,00	A-1	61 726,43	2,08	F	Taux fixe à 4.26 %	4,260	19 723,30	2 629,55	0,00	1 635,25

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ASSAINISSEMENT - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
MON512539EUR GENISSIEUX	N	0,00	A-1	59 740,73	5,08	F	Taux fixe à 4.05 %	4,050	8 995,32	2 419,50	0,00	1 878,22
MON512540EUR MONTELEGER	N	0,00	A-1	34 899,00	6,17	F	Taux fixe à 4.01 %	4,010	4 417,22	1 399,45	0,00	1 015,20
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		877 730,58					296 113,66	394,98	0,00	205,08
18384_consolidé	N	0,00	A-1	877 730,58	1,22	V	(Eonia(Postfixé) + 0.045)-Floor 0 sur Eonia(Postfixé)	0,040	296 113,66	394,98	0,00	205,08
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		183 126,15					150 098,23	542,63	0,00	22,30
1681 Autres emprunts (total)		0,00		183 126,15					150 098,23	542,63	0,00	22,30
20012191 VALENCE 2010036	N	0,00	A-1	78 072,58	0,04	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	78 072,58	390,43	0,00	0,00
20020113 BDP	N	0,00	A-1	36 088,02	0,46	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	36 088,02	91,05	0,00	0,00
20021047 VALENCE 2010005	N	0,00	A-1	5 261,03	0,71	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	5 261,03	26,23	0,00	0,00
20021781 VALENCE 2010040	N	0,00	A-1	6 984,43	2,04	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	2 316,53	34,92	0,00	22,30
20030346 VALENCE 2010038	N	0,00	A-1	21 333,29	1,54	F	Taux fixe à 0 %	0,000	10 666,67	0,00	0,00	0,00
20030768 VALENCE 2010039	N	0,00	A-1	25 320,00	1,71	F	Taux fixe à 0 %	0,000	12 660,00	0,00	0,00	0,00
20071770 VALENCE 2010027	N	0,00	A-1	10 066,80	1,96	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 033,40	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		14 552 784,85					1 632 125,55	452 690,39	0,00	291 346,91

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
191702N/ 195781 VALENCE 2010046	CAISSE D'EPARGNE	1 000 000,00	100 000,00	1	10,00		Taux fixe 3.98% à barrière 5% sur Euribor 12 M (Marge de 0.2%)	Taux fixe 3.98% à barrière 5% sur Euribor 12 M (Marge de 0.2%)	0,00	Taux fixe 3.98% à barrière 5% sur Euribor 12 M (Marge de 0.2%)	3,980	0,00	0,00	0,69
778025392 VALENCE 2010045	CREDIT FONCIER DE FRANCE	1 000 000,00	100 000,00	1	10,00		(Euribor 12 M)-Floor à 3.61 activant à 3 sur Euribor 12 M	(Euribor 12 M)-Floor à 3.61 activant à 3 sur Euribor 12 M	0,00	(Euribor 12 M)-Floor à 3.61 activant à 3 sur Euribor 12 M	3,660	3 670,17	0,00	0,69
TOTAL (B)		2 000 000,00	200 000,00						0,00			3 670,17	0,00	1,38
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		2 000 000,00	200 000,00						0,00			3 670,17	0,00	1,37

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	69	0	0	0	0	
	% de l'encours	98,63	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	14 352 784,85	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	1,38	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000 €	29/03/2017

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Etudes non suivie de travaux	3	29/03/2017
L	Agencements, installations et aménagements	15	29/03/2017
L	Construction de bâtiments	50	29/03/2017
L	Equipements électromécaniques	8	29/03/2017
L	Stations d'épuration	30	29/03/2017
L	Réseaux d'assainissement	50	29/03/2017
L	Matériel de transport : VL tourisme, remorques	5	29/03/2017
L	Matériel de transport : VL tourisme, PL, engins de travaux publics	7	29/03/2017
L	Appareils de contrôle et de mesures	8	29/03/2017
L	Installations électriques et téléphoniques	15	29/03/2017
L	Logiciels	3	29/03/2017
L	Matériel informatique	5	29/03/2017
L	Matériel et mobilier de bureau	10	29/03/2017
L	Autres immobilisations	15	29/03/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 800 000,00	I 2 800 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 000 000,00	2 000 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 000 000,00	2 000 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		800 000,00	800 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	800 000,00	800 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 800 000,00	0,00	0,00	2 800 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 613 198,00	III 5 613 198,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		5 613 198,00	5 613 198,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	4 515 000,00	4 515 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 098 198,00	1 098 198,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	5 613 198,00	0,00	0,00	0,00	5 613 198,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 800 000,00
Ressources propres disponibles	IV	5 613 198,00
Solde	V = IV – II (6)	2 813 198,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6742	Subvention Assainissement non collectif	Assainissement non collectif	Tiers non identifié	Personne physique	96 748,00
6742	Subvention	Subvention 2019	ADOS	Association	130 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2015-P4.06 Extension de réseau d'assainissement	1 806 000,00	0,00	1 806 000,00	416 236,00	38 000,00	1 351 764,00
2015-P4.07 Optimisation de la collecte et du traitement	1 983 000,00	0,00	1 983 000,00	248 057,00	755 000,00	979 943,00
2016-P4.09 Programme courant	17 243 000,00	0,00	17 243 000,00	8 778 852,00	3 195 530,00	5 268 618,00
2015-P4.08 Travaux de mise aux normes	25 318 000,00	0,00	25 318 000,00	3 090 141,00	7 125 173,00	15 102 686,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		10,00	0,00	10,00	0,00	10,00	10,00
Adjoints techniques territoriaux	C	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
Ingénieurs territoriaux	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Techniciens territoriaux	B	6,00	0,00	6,00	0,00	6,00	6,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Apprentis		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		11,00	0,00	11,00	0,00	11,00	11,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Ingénieurs territoriaux	A	TECH	604	0,00	3-1	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Ingénieurs territoriaux	A	TECH	604	0,00	3-a°	CDD
Techniciens territoriaux	B	TECH	372	0,00	3-a°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Agents de maîtrise Territoriaux	C	1	0,00
Adjoints techniques territoriaux	C	1	0,00
Adjoints techniques territoriaux	C	1	0,00
Agents de maîtrise Territoriaux	C	1	0,00
Adjoints techniques territoriaux	C	1	0,00
Adjoints techniques territoriaux	C	1	0,00
Adjoints techniques territoriaux	C	1	0,00
Adjoints techniques territoriaux	C	0	0,00
Adjoints techniques territoriaux	C	0	0,00
TOTAL GENERAL	B A C	56	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
Autres				
- Participation 2019	SMABLA		Syndicat Mixte	80 000,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 114

Nombre de membres présents : 84

Nombre de suffrages exprimés : 104

VOTES :

Pour : 99

Contre : 0

Abstentions : 5

Date de convocation : 29/03/2019

Présenté par (1) Le Président,
A Chatuzange le Goubet le 04/04/2019

(1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil Communautaire

A Chatuzange le Goubet, le 04/04/2019

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ABRIAL Jacques - Titulaire	
AGRAIN Françoise - Titulaire	
ARNAUD Edwige - Titulaire	
ASTIER Franck - Titulaire	
AUDIBERT Geneviève - Titulaire	
BANDE Pascal - Titulaire	
BARTHELON Bernard - Titulaire	
BAUDOIN Véronique - Suppléante	
BELLIER François - Titulaire	
BELLON Hélène - Titulaire	
BICHON LARROQUE Aurélie - Titulaire	
BONNEMAYRE Jacques - Titulaire	
BORDAZ Christian - Titulaire	
BOSSAN PICAUD Marie-Josèphe - Titulaire	
BOURNE Claude - Titulaire	
BRARD Lionel - Titulaire	
BROSSE Nathalie - Titulaire	
BROT Suzanne - Titulaire	
BRUNET Bernard - Titulaire	
BRUSCHINI Jean-Jacques - Titulaire	
BUIS Pierre - Titulaire	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

CARDI Jean-Pierre - Titulaire	
CHABERT BONTOUX Annie - Suppléante	
CHALAL Nancy - Titulaire	
CHASSOULIER Dominique - Titulaire	
CHAUMONT Jean-Luc - Titulaire	
CHAZAL Françoise - Titulaire	
CHOVIN Claude - Titulaire	
COLLOREDO BERTRAND Magda - Titulaire	
COMTE Jean-François - Titulaire	
COUSIN Stéphane - Titulaire	
DA COSTA FERNANDES Flore - Titulaire	
DARAGON Nicolas - Titulaire	
DELOCHE Georges - Titulaire	
DERLY Bruno - Titulaire	
DEROUX Gérard - Titulaire	
DIRATZONIAN-DAUMAS Franck - Titulaire	
DONGER Denis - Titulaire	
DUC Bernard - Titulaire	
FRECENON Béatrice - Titulaire	
FUHRER Gérard - Titulaire	
GAUTHIER Christian - Titulaire	
GENTIAL Dominique - Titulaire	
GIRARD Geneviève - Titulaire	
GROUSSON Daniel - Titulaire	
GUILHERMET Manuel - Titulaire	
GUILLEMINOT Karine - Titulaire	
GUILLOIN Eliane - Titulaire	
GUIONNET Adrien - Suppléant	
HELMER Nathalie - Titulaire	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

HORNY Patrice - Suppléant	
JACQUOT Laurent - Titulaire	
JUNG Anne - Titulaire	
KELAGOPIAN Jean-Benoît - Titulaire	
KOULAKSEZIAN-ROMY Annie - Titulaire	
LABADENS Philippe - Titulaire	
LARUE Fabrice - Titulaire	
LORENZI Jean-Paul - Titulaire	
LUNEL Gérard - Titulaire	
MANTEAUX Nadine - Titulaire	
MAURIN Denis - Titulaire	
MENOZZI Gaëtan - Titulaire	
MEURILLON Jean - Titulaire	
MONNET Laurent - Titulaire	
MOUNIER Françoise - Titulaire	
MOURIER Marlène - Titulaire	
NIESON Nathalie - Titulaire	
PAILHES Wilfrid - Titulaire	
PAPEAU Jean-Claude - Suppléant	
PASSUELLO Gilles - Titulaire	
PAULET Cécile - Titulaire	
PELAT Bernard - Titulaire	
PERNOT Yves - Titulaire	
PERTUSA Pascal - Titulaire	
PEYRARD Marylène - Titulaire	
PIENIEK Pierre - Titulaire	
PONSARD-CHAREYRE Michel - Titulaire	
POUILLY Jérôme - Titulaire	
POUTOT Renaud - Titulaire	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

PRELON Patrick - Titulaire	
PUGEAT Véronique - Titulaire	
QUET Dominique - Titulaire	
RASCLARD Hervé - Titulaire	
RIPOCHE Bernard - Titulaire	
ROBERT David - Titulaire	
ROBERT Isabelle - Titulaire	
ROLLAND Christian - Titulaire	
ROMAIN Michel - Titulaire	
ROYANNEZ Patrick - Titulaire	
RYCKELYNCK Jean-Baptiste - Titulaire	
SAILLANT Bernard - Titulaire	
SAYN Pierre - Suppléant	
SOULIGNAC Franck - Titulaire	
TACHDJIAN Jeanine - Titulaire	
TENNERONI Annie-Paule - Titulaire	
THIBAUT Anne-Laure - Titulaire	
THORAVAL Marie-Hélène - Titulaire	
TRAPIER Pierre - Titulaire	
TROUILLER Luc - Titulaire	
VALLON Bernard - Titulaire	
VEYRET Pierre-Jean - Titulaire	
VIAL Elisabeth - Suppléante	
VIDANA Lysiane - Titulaire	
VITTE Bruno - Titulaire	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 12/04/2019, et de la publication le 12/04/2019
A Valence, le 12/04/2019

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.